

MISSION

PRÉVENTION POSSIBLE

LA SANTÉ-VOYAGE

Un domaine complexe, mais comprenant de nombreux défis

Par Martin Brizard, M.D.

En tant que professionnel de la santé, avoir un jour ou l'autre à répondre aux interrogations d'un patient qui voyage est une situation relativement fréquente. Le plus grand défi est de questionner, d'informer, de vacciner et de prescrire selon les plus récentes recommandations concernant la médecine de voyage.



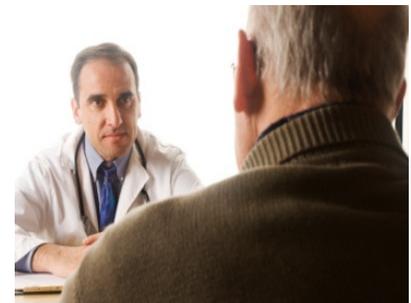
Ce domaine de pratique exige des professionnels de la santé qu'ils se tiennent à jour, qu'ils suivent de façon continue l'épidémiologie des maladies ainsi que les vaccinations recommandées pour les prévenir. Ils doivent se familiariser avec les moyens disponibles pour se renseigner, étant donné la nature changeante de la réglementation de la santé internationale. Les différentes indications concernant la chimioprophylaxie antipaludéenne, les exigences pour le vaccin contre la fièvre jaune et celui contre le choléra ne sont que quelques exemples illustrant la complexité de la santé-voyage.

Évaluation de santé

La destination n'est qu'un des éléments à prendre en compte dans l'évaluation du patient qui voyage. Afin de prodiguer des soins de qualité, il faut obligatoirement considérer plusieurs facteurs, dont le type de voyage prévu, les caractéristiques du voyage et les questions de santé individuelle ayant un lien avec le voyage.

Quelques questions à poser à votre patient...

- **OÙ?**
Itinéraire précis avec les dates de séjours pour chacune des régions visitées (région rurale ou urbaine)
- **QUI?**
Antécédents médicaux complets (ex. : maladies chroniques, immunosuppression, etc.), médication régulière, allergies
- **QUAND?**
Date du départ - Nécessaire afin de connaître les données épidémiologiques des maladies infectieuses pour ce temps de l'année (ex. : influenza, méningite à méningocoque, etc.).
Durée du vol - Notion de temps importante pour la prévention de maladie thromboembolique et les ajustements au décalage horaire.
Durée du voyage – Afin de moduler les risques d'exposition et décider d'interventions préventives (ex. : une nuit ou un mois à risque de maladies transmises par les vecteurs).



- **COMMENT?**
Moyens de transport (bateau, avion, autobus)..
Lieu d'hébergement (ex. : hôtel, population locale, camping en pleine nature).
- **POURQUOI?**
But du voyage (ex. : loisirs, travail humanitaire, soins de santé).
- **QUOI?**
Activités prévues (ex. : séjour en altitude, plongée, sports extrêmes, comportements sexuels à risque).

Afin d'améliorer la qualité des soins dispensés aux voyageurs, consultez le Guide des bonnes pratiques en santé des voyageurs à l'adresse suivante :

http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1229_GuideBonnesPratiquesSanteVoyageurs.pdf.

Plusieurs outils sont aussi à la disposition des professionnels de la santé qui effectuent des consultations en médecine santé-voyage. Des formations dans le domaine existent et sont également souhaitables. Consultez la liste des ressources disponibles à la page 3.

LE PALUDISME EN RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Entre 2005 et 2008, plusieurs touristes ont contracté le paludisme lors d'un séjour dans les stations balnéaires de Punta Cana (province de La Altagracia) en République dominicaine. Une chimioprophylaxie antipaludéenne fût donc recommandée aux voyageurs, même pour les courts séjours dans les « tout inclus » de ces régions. Depuis 2008, aucun nouveau cas de paludisme n'a été signalé chez les voyageurs.

Recommandations relatives à la chimioprophylaxie

Les recommandations actuelles quant à la chimioprophylaxie antipaludéenne pour la République dominicaine varient selon la source consultée. Les Centers for Disease Control and Prevention (CDCP) la recommande pour toutes les provinces, sauf pour un séjour dans les villes de Santiago ou Santo Domingo. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Agence de la santé publique du Canada parlent, quant à elles, d'un risque faible, variable ou négligeable, sauf pour les régions frontalières avec Haïti.

De façon générale, le risque de paludisme est présent dans les milieux ruraux de tout le pays, ainsi que dans les provinces ayant une frontière commune avec Haïti. Il est donc généralement recommandé de prescrire une chimioprophylaxie lors d'un séjour dans ces régions. Il n'y a pas de risque dans les villes de Santiago et Santo Domingo. Pour toutes les autres provinces, ainsi que dans les stations balnéaires du pays, il importe de fournir aux patients une information objective. La chimioprophylaxie sera prescrite selon la tolérance au risque de chacun. Certains voyageurs vous diront qu'ils ne veulent pas être le prochain cas de paludisme en République dominicaine.

Un vaccin contre le paludisme?

Aucun vaccin homologué contre le paludisme n'existe actuellement. Un vaccin expérimental contre le *P. Falciparum*, connu sous le nom RTS,S/ASOI, est actuellement évalué dans le cadre d'un vaste essai clinique en Afrique. Des résultats définitifs sont attendus pour la fin de l'année 2014.

Source : OMS

FIÈVRE AU RETOUR - ALERTE!

Tout voyageur présentant de la fièvre au retour d'une zone endémique de paludisme (particulièrement dans les trois mois suivant leur retour) doit être considéré comme ayant contracté le paludisme jusqu'à preuve du contraire, et doit être investigué de façon urgente. Cela même si une chimioprophylaxie a été prise.



Le paludisme dans sa présentation initiale peut très bien mimer un syndrome d'allure grippal. Comme cette maladie peut dans certains cas être fatale, un retard de diagnostic ou de traitement peut avoir de lourdes conséquences. Dans l'évaluation médicale d'un patient présentant de la fièvre, il est donc important de vérifier s'il a voyagé en zone impaludée.

LE CHOLÉRA À CUBA

En date du 14 janvier 2013, le ministère de la Santé cubain a rapporté 51 cas confirmés de choléra à la Havane, plus précisément dans la municipalité de Cerro. D'autres cas avaient aussi été signalés à la fin de l'année 2012 dans les provinces de Camaguey, de Guantanamo et de Santiago de Cuba, à la suite du passage de l'ouragan Sandy.

Le risque de contracter le choléra est très faible pour la plupart des voyageurs. Certaines précautions hydriques et alimentaires (ex. : se laver souvent les mains, ne manger que des aliments bien cuits et encore chauds, utiliser de l'eau purifiée ou embouteillée pour se brosser les dents) doivent cependant être respectées minutieusement.

Il existe un vaccin administré par voie orale (**Dukoral®**) qui est efficace contre la diarrhée du voyageur et aussi contre le choléra.

Consultez le
Protocole
d'immunisation du
Québec pour
connaître les
indications de
ce vaccin.

La vaccination contre le choléra doit être envisagée pour les voyageurs à destination de Cuba qui séjourneront dans les régions endémiques ou épidémiques dans des conditions sanitaires inadéquates, s'ils présentent au moins une des conditions suivantes :

- Pas d'accès à de l'eau potable;
- Contact étroit avec une population locale isolée des ressources médicales;
- Personne susceptible de contracter des infections entériques en raison d'un mécanisme de défense gastrique amoindri par une achlorhydrie, une gastrectomie, une vagotomie ou une thérapie continue aux inhibiteurs de la pompe à protons, aux antagonistes des récepteurs H2 et aux antiacides.

Source : Comité consultatif québécois sur la santé des voyageurs (CCQSV)

QUELQUES RESSOURCES UTILES

- Guide des bonnes pratiques en santé des voyageurs – Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) www.inspq.qc.ca/aspx/fr/ccqsv.aspx?sortcode=1.50.51.56
- PIQ - Gouvernement du Québec <http://msssa4.msss.gouv.qc.ca/fr/document/publication.nsf/0/6335dde40226af59852575cc0048804d?OpenDocument>
- Agence de la santé publique du Canada (ASPC) www.phac-aspc.gc.ca/tmp-pmv/prof-fra.php
- OMS www.who.int/fr/
- CDC www.n.cdc.gov/travel/default.aspx
- Ministère des Affaires Étrangères et Commerce international www.voyage.gc.ca
- ProMed www.promedmail.org/?p=2400:1000
- International society of travel medicine (ISTM) www.istm.org

FORMATION EN MÉDECINE DE VOYAGE – Inscrivez-vous dès maintenant!

- **Colloque Bleu sur la santé des voyageurs**
23^e colloque sur la santé des voyageurs internationaux ayant lieu à Montréal, les 11 et 12 avril 2013. Pour en savoir plus, visitez le www.cliniquesantevoyage.com/colloque-bleu-sur-la-sante-des-voyageurs-internationaux ou composez le 514 622-4583.
- **Conférence internationale de l'ISTM**
13^e conférence de l'ISTM ayant lieu à Maastricht (Pays-Bas), du 19 au 23 mai. Pour en savoir plus, visitez le www.istm.org.

Puisque la médecine de voyage est un domaine qui évolue rapidement, les recommandations contenues dans le présent document étaient à jour au moment de la conception de ce numéro. Il est recommandé de s'assurer qu'elles sont toujours à jour au moment de leur mise en application.

NOUVELLE EN BREF...

Par Sandra Giroux, inf.



Votre document est-il à jour?

Le Comité en prévention des infections en services de garde à l'enfance du Québec (CPISGEQ) vient d'annoncer la sortie de la deuxième mise à jour de leur guide d'intervention (édition 2008) « **Prévention et contrôle des infections dans les services de garde à l'enfance du Québec** ». Il est possible de s'en procurer en consultant le site du ministère de la Santé et des Services sociaux à l'adresse suivante : www.msss.gouv.qc.ca/enfance/preventioninfections.

Pour ceux et celles qui le connaissent moins, ce document de plus de 500 pages est utile à tous les professionnels de la santé qui travaillent auprès des enfants et qui conseillent les parents ou les travailleurs en service de garde en regard des maladies infectieuses.



Une publication de la Direction régionale de santé publique

800, boul. Chomedey, Tour A, Laval (Québec) H7V 3Y4
Tél. : 450 978-2000 • Téléc. : 450 978-2100

Responsable du projet :

Dre Elisa Pucella

Collaboration :

Sandra Giroux (équipe des maladies infectieuses) et Stéphanie Daigneault (service des communications)
Dr Martin Brizard, CSSS de Laval

Impression :

Tabasko Communications

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Québec, 2008
ISSN 1918-0837 (Imprimé) ISSN 1948-0845 (En ligne)

Vous seriez intéressé à recevoir le bulletin par courriel ?

Inscrivez-vous à notre liste d'envoi à l'adresse suivante :
http://www.lavalensante.com/acces_rapide/documentations/abonnez_vous_a_nos_publications.html

